



## Éoliennes : la MRC de Nicolet-Yamaska pourrait donner son appui aux projets à certaines conditions

**Nicolet, le 23 juin 2023** — Lors du conseil des maires de cette semaine, la MRC de Nicolet-Yamaska a réitéré sa volonté de poursuivre ses démarches pour la continuation du travail dans le cadre d'implantation d'éoliennes sur son territoire. De fait, les dernières démarches ont permis de clarifier et définir les principales obligations en vue de l'appel d'offres du 12 septembre. « Il appert que des résolutions d'appui aux différents projets pourraient être adoptées, incluant des conditions, telles que "l'acceptabilité sociale" et une réglementation adaptée et sécuritaire. En ce sens les démarches des élus rejoindront l'objectif du comité *Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska*, souligne la préfète de la MRC, Geneviève Dubois.

En ce qui concerne, le travail auprès des citoyens et citoyennes, la MRC a demandé aux entreprises de poursuivre les séances d'information, afin de rejoindre le plus grand nombre et répondre aux aspects plus techniques. La MRC s'assure également de mettre à jour son site. Un comité consultatif, composé de citoyens, citoyennes et partenaires, est en formation et un comité interne des municipalités concernées par l'implantation des éoliennes sera mis en place. Ces comités pourront voir à d'autres moyens d'informer les gens et de les consulter. « Nous serons également mieux outillés relativement à la réglementation avec la mise à jour de la Santé publique sur les normes en matière de distanciation d'implantation, qui devraient être disponibles à l'automne », de préciser la préfète de la MRC, Mme Geneviève Dubois.

« Nous sommes conscients des inquiétudes de certains membres de la communauté et nous souhaitons continuer à entendre le point de vue d'une plus grande partie de la population », de préciser le préfet adjoint, Claude Lefebvre

La MRC de Nicolet Yamaska reste profondément convaincue que tout le monde doit faire ça part pour lutter contre les changements climatiques. En ce sens, les élus représentant la population du territoire croient que l'éolien peut être une solution d'énergie propre pour notre avenir.

– 30 –

Source : Frédérique Gervais  
Conseillère en  
communication  
MRC de Nicolet-  
Yamaska

819 519-2997 poste  
2256  
[f.gervais@mrcny.qc.ca](mailto:f.gervais@mrcny.qc.ca)